

# Le glyphosate est immortel

**C**OURAGE, FUYONS ! Vendredi 13, tous les pays de l'Union européenne étaient appelés à voter à propos du glyphosate. Fallait-il, comme le propose la Commission, autoriser de nouveau pendant dix ans cet herbicide tue-tout, pas cher, classé « cancérigène probable » par l'OMS, décrété pas nocif par l'Efsa et dont l'autorisation s'arrête le 15 décembre ?

La France, qui, en 2017, avait voté contre (on se souvient qu'alors Macron avait promis d'en sortir dans les trois ans), ne cessait de tergiverser, expliquant sans convaincre qu'il fallait (en même temps) prolonger le glyphosate, mais, bon, sept années, pas plus, tout en procédant à quelques restrictions de-ci de-là. De leur côté, l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique et les Pays-Bas avaient annoncé qu'ils voteraient contre ou s'abstiendraient.

Si la France votait pour, la prolongation était adoptée.

Contre, elle était retoquée. Résultat : la France s'est courageusement abstenue.

Voter contre l'autorisation, c'était fâcher sévèrement les agriculteurs. Voter contre, c'était se mettre les écolos et nombre de scientifiques à dos. S'abstenir, voilà qui permet de jouer les Ponce Pilate : on se lave les mains tout en étant sûr du résultat.

En effet, les Vingt-Sept ayant échoué à s'entendre, la suite est connue. En novembre aura lieu un deuxième vote. Si celui-ci ne dégage de nouveau aucune majorité, la décision finale reviendra à la Commission – le gouvernement de l'Europe. Elle fera alors comme le gouvernement français le fait à l'aide d'un vulgaire 49.3 : elle décidera de la prolongation. En l'assortissant du bla-bla habituel (sous conditions, avec un usage raisonné, raisonnable, etc.).

Chez Bayer-Monsanto, le champagne est au frais. Bientôt, encore dix ans de gagnés.

J.-L. P.  
Canard Enchaîné 18/10/2023

## PLANÈTE | CHRONIQUE

PAR STÉPHANE FOUCART

### Produits chimiques :

#### danger cécité

**V**oilà, c'est fini. La Commission européenne a abandonné l'idée d'adopter dans cette législature, qui s'achève en juin 2024, la réforme du règlement communautaire sur les produits chimiques, l'une des mesures les plus ambitieuses du Pacte vert (ou Green Deal) annoncé par Ursula von der Leyen, en 2019. Ce n'est pas une surprise. Le pacte n'a cessé de s'étioler au fil des mois, détricoté par une majorité d'Etats membres et par l'aile droite du Parlement européen. Le bilan, qu'il faudra bien tirer un jour, risque d'être cruel.

La réforme du règlement Reach (Enregistrement, évaluation et autorisation des produits chimiques) devait notamment permettre d'exclure les familles chimiques les plus dangereuses, qu'il s'agisse de plastifiants, de solvants, d'ignifuges, d'imperméabilisants, de cosmétiques, de nanomatériaux, etc. C'est-à-dire une diversité de substances présentes dans les objets du quotidien et qui finissent, d'une ma-

nière ou d'une autre, par se retrouver dans l'eau, l'environnement, la chaîne alimentaire et in fine dans les organismes de dizaines de millions d'Européens.

Il est difficile de donner à voir toute l'étendue et toute la profondeur de la faillite politique que constitue l'abandon de cette révision. Pour le comprendre, il faut consulter quelques passages-clés de l'étude d'impact conduite par les services de l'exécutif européen lui-même. Ces pages devaient demeurer confidentielles, mais *Le Monde* et le quotidien britannique *The Guardian* en ont révélé des paragraphes éclairants en juillet. « Des bénéfices directs, pour la santé des consommateurs et des travailleurs, comme une meilleure fertilité, une baisse d'incidence de l'obésité, de l'asthme, de maladies neurologiques et du cancer sont attendus de la réduction d'exposition aux produits chimiques les plus dangereux », y lit-on.

Un chiffre, établi par la Commission européenne, permet d'apprécier la magnitude de ces dégâts. Les mesures de retrait les plus ambitieuses des molécules problématiques représenteraient quelque 31 milliards d'euros de bé-

néfices annuels en termes de maladies évitées (les pertes associées pour les industriels étant environ dix fois moindres). C'est évidemment énorme, mais ces chiffres économiques – la seule métrique que les élites occidentales semblent capables de comprendre – ont tendance à invisibiliser ce qu'ils sont pourtant censés refléter : la maladie et la souffrance, la détresse, le malheur et la mort.

Pourtant, la révision de Reach a été abandonnée. Ni l'ampleur des dégâts ni le caractère incontrôlable de nos usages de la chimie de synthèse ne semblent, outre quelques aménagements à la marge, pouvoir enclencher le changement. La catastrophe est officiellement là. Dans un message adressé à ses cadres en septembre et révélé le 18 octobre par *Le Canard enchaîné*, le directeur de l'agence régionale de santé (ARS) d'Occitanie écrit : « Très clairement, nous allons devoir changer d'approche et de discours ; il y a

**AUCUN DÉBAT  
NE S'ENGAGE SUR  
NOS USAGES, ALORS  
QUE SE DÉPLOIE  
SOUS NOS YEUX  
UNE CATASTROPHE  
L'ABANDON PAR L'UE  
DE LA RÉVISION  
DU RÈGLEMENT  
COMMUNAUTAIRE  
SUR LES SUBSTANCES  
CHIMIQUES CONSTITUE  
UNE FAILLITE  
POLITIQUE**

des PFAS [molécules per- et poly-fluoroalkylées] et des métabolites [produits de dégradation de pesticides] partout. Et plus on va en chercher, plus on va en trouver. » La situation est si ingérable que l'intéressé écrit dans son courriel que la sécurité sanitaire de l'eau distribuée n'est plus garantie.

La contamination généralisée de l'eau de surface et souterraines ne concerne pas seulement l'Occitanie mais l'ensemble du territoire national, en particulier le Bassin parisien, la région lyonnaise, les Hauts-de-France, la Loire-Atlantique, la Vienne et bien d'autres zones. Dernier événement en date : le 18 octobre, l'agglomération de La Rochelle fermait provisoirement ses quinze captages pour cause de contamination des nappes phréatiques par un métabolite très

persistant du chlorothalonil – un fongicide interdit en 2020. L'eau sera prélevée jusqu'à nouvel ordre dans la Charente.

Dans le courriel révélé par *Le Canard enchaîné*, le directeur de l'ARS Occitanie recommande enfin de ne pas mettre en œuvre les contrôles renforcés de l'eau potable prévus pour 2026, suspectant que de nouvelles découvertes désagréables ne rendent la situation plus inextricable encore. Un haut responsable de santé publique qui confesse sa volonté de ne pas connaître la réalité d'un problème au motif de son ampleur prévisible, cela devrait porter l'ensemble de la société à la plus profonde inquiétude.

#### Prisonniers d'automatismes

Il n'en est rien. Ni à Bruxelles, ni à Paris, ni dans la plupart des capitales européennes, ni au Parlement européen. En témoigne, on l'a vu, le report sine die de la réforme de Reach, mais aussi la guérilla menée par la droite européenne contre le règlement sur l'usage durable des pesticides (règlement SUR), en cours de discussion.

Le projet est du reste déjà moribond. Le principal indicateur de risque (dit « HRI-1 »), la méthode de mesure, qui doit objectiver l'utilisation des pesticides dans l'UE, est le fruit d'un trucage manifeste, comme cela a déjà été raconté dans *Le Monde*. Les Vingt-Sept s'approprient à naviguer munis d'une boussole qui indique le sud : ce n'est pas très encourageant.

Ainsi, alors que se déploie sous nos yeux une catastrophe dont nul ne peut plus nier la réalité, aucun débat ne s'engage sur nos usages de la chimie. Frappés d'une dangereuse cécité, la plus grande part de nos responsables politiques sont prisonniers de leurs automatismes, et bredouillent inlassablement les mêmes mots-clés dont plus personne ne sait trop ce qu'ils veulent dire : innovation, technologies vertes, compétitivité, etc. Il suffit d'écouter le discours prononcé le 17 octobre par le vice-président de la Commission européenne, Maros Sefcovic, où il justifie le report sine die de la révision de Reach : tout y est. ■

STÉPHANE FOUCART

*Le Monde*  
Dim 22 Lun 23  
octobre 2023  
La France et  
l'Europe nous  
trahissent.

MR. B/10/2023

Canard  
Enchaîné

l'Etat Français,

sans la pression

des multinationales nous aban-  
donne en Taise campagne, avec nos

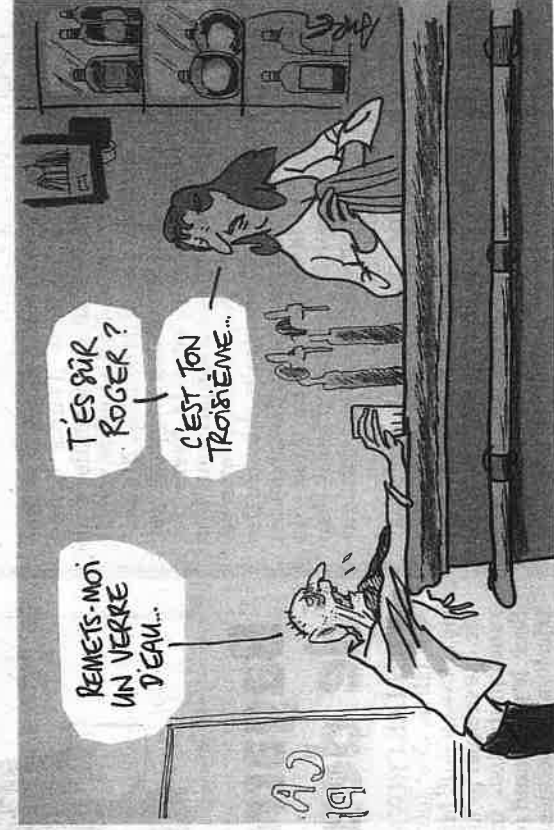
nalles, nos puits  
nos sources  
irremédialement  
pollués.

**C**ONTAMINÉE par des polluants chimiques, l'eau du robinet est-elle devenue imbuvable ? Didier Jaffre, le patron de l'agence régionale de santé (ARS) d'Occitanie, en est convaincu. Dans un message envoyé le 23 septembre à ses cadres, que « Le Canard » a pu consulter, il lance un sidérant cri d'alarme. A l'en croire, le sujet est chaud bouillant. « *Très clairement, nous allons devoir changer d'approche et de discours ; il y a des PFAS (substances poly ou perfluoroalkyles) et des métafolites partout. Et, plus on va en chercher, plus on va en trouver* », écrit-il dans son mail. Tradition : l'eau que nous buvons regorge de polluants dits « éternels » (les PFAS) et de résidus de pesticides (les métafolites). Elle « *ne doit plus être consommée mais seulement utilisée pour tout le reste, il faut donc privilégier l'eau en bouteille* ».

Utilisées par l'industrie et l'agriculture, les deux familles de molécules citées comptent plus de 5 000 rejets disséminés dans l'environnement. Si la toxicité de ces produits n'est pas contestée, les effets de leur présence dans l'eau potable sont encore mal connus. Evaluer les doses journalières admissibles pour l'ensemble de la population reste difficile. Cela n'empêche pas Didier Jaffre de mettre les pieds dans la bassine. Questionné par « Le Canard » sur ces étonnantes déclarations, le dirigo de l'ARS régionale n'a rien laissé filtrer.

# Eau secours ! la pollution de moins en moins potable

Faut-il se méfier de l'eau du robinet ? Un directeur d'ARS recommande, dans un message confidentiel, de se préparer à boire de l'eau en bouteille.



tilité et le développement du fretus. Ils sont également suspects d'interférer avec le système endocrinien (thyroïde) et immunitaire ». Gloups !

En 2026, un renforcement des contrôles de ces substances dans l'eau potable sera rendu obligatoire. D'ici là, écrit le patron de l'ARS d'Occitanie, « le conseil donné (...) est de ne pas les faire ». Une méthode éprouvée : pas de contrôle, pas de problème !

Au printemps, l'Anses a jeté un autre pavé dans la mare, en mettant en évidence la présence massive d'un nouveau polluant dans l'eau : les métafolites du chlorothalonil. Selon les estimations de l'agence, ces résidus de pesticides se retrouvent dans le robinet d'un Français sur deux et dépassent le seuil réglementaire dans un tiers des cas. Un sacré cas d'eau !

Là encore, les risques sur la santé

rogatoire pour autoriser, malgré tout, sa consommation. Les autorités se veulent rassurantes : le seuil dépassé n'est pas « un seuil sanitaire mais un seuil réglementaire », explique au « Canard » l'ARS de la Vienne. Vienne Nature, association de protection de l'environnement, s'étouffe : on peut donc avoir « de l'eau consommable mais non potable »... Un concept intéressant.

Atlantique, qui dessert une bonne partie de la Loire-Atlantique, est lui aussi confronté à ce problème de métafolites du chlorothalonil. Selon les contrôles lancés par ce fournisseur, 490 000 foyers sur les 550 000 deservis par ses soins dépassent le seuil réglementaire. La préfecture n'en a pas moins refusé de prendre des mesures, au motif que, dans le département, cette molécule ne figurait pas au « contrôle sanitaire » obligatoire. En clair ? Ce polluant ne fait pas partie des substances censées être légalement recherchées dans l'eau. Pas vu, pas pris : si on ne cherche pas, on est sûr de ne pas trouver. « *Officiellement, la pollution n'existe pas* », conclut Mickaël Derangeon, vice-président d'Atlantique'eau, qui la trouve saumâtre.

Face à la découverte de ces nouveaux polluants, distributeurs d'eau et défenseurs de l'environnement ont le sentiment de se retrouver dans une situation inextricable. « *Il y a encore des tas d'autres polluants à chercher, qui ne l'étaient pas jus-qu'ici* », estime François Veillerette, porte-parole de Générations futures. Jusqu'à trouver dans nos tuyaux une eau potable... qui ne le serait plus vraiment ?

## A l'aqueduc, comme tout le monde

La Vienne, qui fait partie des premiers départements à avoir lancé des tests à grande échelle, a pu constater l'ampleur du problème : 200 000 des 300 000 clients d'Eaux de Vienne reçoivent une eau non conforme car assaisonnée aux métafolites.

Même chose pour Grand Poitiers, où l'eau de 130 000 habitants, dans 13 communes, n'est pas réglementaire. Qu'à cela ne tienne : le 11 septembre, le préfet a pris un arrêté dé-

Yann Voldoire